

# DEMANDE DE LICENCE PAR INTERNET 2022/2023

M	erci	ďé	cri	re e	'n	ΜĄ	JL	JSC	U	LES	ďi	mp	pri	me	rie	e e	t a	ų:	sty	ylo	à	þi	lle	- •	À	C	10	IS	ĘF	٤V	ΈΙ	3	A	Ņ	5 F	Ά	RI	ĿΕ	CI	LŲ	В	
C	lub				l																							L					L	$\perp$	┙		L	L	ᆚ			
RENOUVELLEMENT DE LICENCE En cas de modifications concernant des changements ou corrections d'adresse, de code style, de date de naissance, etc., veuillez cocher la case ci-contre et indiquer ces modifications dans la ou les rubrique(s) «nouveau licencié ».									se, c., er																																	
ADRESSE MAIL PERSONNELLE Veillez à vérifier ou à inscrire votre adresse mail pour recevoir votre attestation de licence dès l'enregistrement par votre Club.  Les informations relatives aux notice									le				ez de ince	_							_										con	su	    Ita		es:	sur	 : f	<u> </u>	⊥ — ara	 ato	e.fr	
Ad	ress	e e-n	nail	du l	lice	ncie	é in	dis	per	ısal	ole p	our	rec	evo	ir I	'ati	tes	tat	ior	n de	e lic	er	nce	) (II	MΡ	OF	RTA	N7	: é	cri	re l	isib	ler	nei	nt E	EN I	MΑ	JU	SCI	JLE	€)	
L																					@	)													L	$\perp$						
<b>N</b> OM	OUV	ΈA	U L	ICE	:NC	CIÉ	D	ΔN	SL	.E (	CLU	<b>B</b> (c	u r	nodi	fica	atio	ns	роі	ur l	es r	end	ouv	⁄elle	em	ent		<b>7</b> Pi	•	<b>4</b> [										N	Мn	ne	
							L										L				L												L	$\perp$	$\perp$			L	$\perp$			
▼ Date	de na	aissar	nce :	jour/n		L		СО	ndi	tion	nt!\ ne vo , Cou	otre			ie c		ge :	poi	uss	in, p	oup									anc	ес	ar e	lle	L		ı		L				
▼ Appa	rtem	ent, I	tag	e, Es	cal	ier, I	mn	neul	ble,	Bât	imer	nt, Re	ésic	denc	e,																											
▼ Lieu-d	dit						L			_		_		<b>*</b>	Co	de	pos	stal	1		_			▼ (	Com	nm	une	9						— Д	— Ц			— Ц	— Д	_		
▼ Télép	hone	1	Ц								▼ Tél	épho	one	2		L	_				_													L	Co	de s	ityle	e (v	oir i	au v	vers	so)
IN	FOF	RMA	TIC	NC	PC	UF	≀ L	ΕC	:01	NTI	RÔL	E C	ľΗ	ION	10	R/	۱B	ILI	TÉ	(ι	ıni	qι	Je	m	en	t p	οι	ır	es	di	riç	jea	nt	s e	t p	ro	fes	se	ur	s)		
▼ Nor  V Nur	$\perp$	$\perp$	L		nent	: de	nai	ssar	nce		Ш			L									L		ays				L	1	_ _ _			L L	⊥ <u>⊥</u>	_ 		L	L L	⊥ <u>↓</u>		
Uniq ▼ Nor		oréno	m d	du pë	ère		1			ice	aut	re d	que	e Fr	ar 	100							L	7 N∘	om	et	pré	enc	m (	de	la n	nère	!		1					<u>_</u>		
= Adh = Régi = Acco = Avoi licenc Date : = Refu des rii = Acco	érer a ler la epter ir pris e, au user c sque epter	à l'as som que s con certi	sura me: nais icat ére our	ance de 3's s dor ssan : méd r à l'a us pa	« g. 7€ nné nné ice, dica assu ar la	aran TTC es p au v al et uran a pra es p	ties (lice ers ers à la	s de ence onn so o a loi « ga que e	base : 3 elle u su du rant	ties Kara	cueil kara janvie sig (ou de ba até e	IC et lies f te.fr er 19 natu du i ase a t des lies f	fass fass 78 rep acci	surai sent l es in mod de l'o rései ident iscip	nce l'ok for lifié adi ntc ts c lin 'ok	e : 0 ojet ma ée « hére ant l corp <b>es a</b> ojet	lnf ent lég ore	in tensionn form fal) els⇒	rait rel nat » pr ées	tem tiqu	nen <b>/es</b> le e	t in: au t lil	ber bar l	ass tés la F	sura s ». FFK	; d	ans pa	ce r la	cas	anti s, <b>le</b> K.	sol	ussi	gné	é re	con	nnai	it av	voii				
■ Avoi	ir pri:	s con	nai	ssan	ce,	au v	ers/	60 O	u sı	ur ff	<b>kara</b> anvid Sig	<b>te.fr</b> er 19' natu	, <b>de</b> 78 ire	es in	for lifié adi	<b>ma</b> ée « hére	i <b>tio</b> Inf ent	ns orn	<b>rel</b> a	ativ	/es	<b>։</b> aւ	ux	ass	ura														vali	dite	∮ de	e la











KADATÉ DO

KARATÉ DO	
STYLE	CODE
Full Contact	KFC
Gojo Ryu	GOJU
Karaté Contact	KTAC
Kempo	KEMPO
Kinomichi	KINO
Kyokushinkaï	KYOK
Okinawa Shorin-Ryu Shito Ryu	OKI SHIT
Shorinji Ryu	SHORI
Shotokaï	SHOK
Shotokan	SHOT
Shukokaï	SHUK
Uechi Ryu	UECH
Wado Ryu	WADO
Autre style de karaté-do	KARA
KARATÉ JUTSU	
STYLE	CODE
Aito Self-Défense	AITO
Body Karaté	BODY
France Shorinji Kempo Genbudo	FSK GEN
Juku Karaté Jutsu	JKJ
Karaté Mix	KMIX
Karaté Défense	KDEF
Kobudo	KOBU
Nanbudo	NANB
Nihon Taï-Jitsu	TAI
Nunchaku	NUNC
Pankido Shidokan	PKD SHID
Shindokaï	SHKA
Shinkido	KIDO
Shorinji Kempo	SKEM
Shudo Kan	SKAN
Taï-Do	TD
Taï-Jitsu	TAI
Taï Kyoku Ken Takeda Budo	TAVE
Tokitsu Ryu	TAKE
Toreikan Budo	TORE
Wadokan	WKAN
Autre style de karaté-jutsu	KAJT
DISCIPLINES ASSOCIÉES	
STYLE	CODE
Arts Martiaux du Sud-Est Asiatique	
Kali Eskrima	KALIESK
Pencak Silat	SILA
Autres styles A.M. Sud-Est Asiatique	AMSEA
Arts Martiaux Vietnamiens  Krav Maga	AMV KRAV
Para-Karaté	PARAK
Wushu (Arts Martiaux Chinois)	WUSHU
Yoseikan Budo	YOS
AUTRES DISCIPLINES	
STYLE	CODE
Capoeira	CAPOE
Kung Fu	KUNG
Kung Fu Chuan Fa	CHUAN
Qi-Gong	QGNG
Tai chi Chuan	TCH





ARTS MARTIAUX
VIETNAMIENS
FEK
SUD-EST ASIATIQUE
FEK
FEK







YOSEIKAN BUDO



# **INFORMATIONS**

### **VALIDITÉ DE LA LICENCE**

La validité de la licence ne pourra être prise en compte que si elle est dûment signée par l'adhérent ou par son représentant légal. Conformément à l'art. 412 du Règlement Intérieur de la FFK, la licence n'est valable qu'après enregistrement informatique par la fédération. Tout titulaire d'une licence fédérale s'engage à respecter les Statuts et Règlements de la FFK (textes officiels disponibles sur le site ffkarate.fr, rubrique « Statuts et Règlements»).

### **CERTIFICAT MÉDICAL**

En application de la nouvelle législation relative aux certificats médicaux, désormais pour les pratiquants mineurs, plus aucun certificat médical n'est exigé (sous conditions). Pour les pratiquants majeurs, le certificat médical peut être valable trois ans (sous conditions également). Toutes les informations sont dans la rubrique « certificat Médical » du site internet de la Fédération.

## LOI DU 6 JANVIER 1978 « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS »

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées exclusivement à la FFK. En application de la loi du 06 janvier 1978, modifiée, dite « Loi Informatique et Libertés », et du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès à la limitation, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition et également d'un droit de profilage.

Pour toute demande concernant l'exercice d'un des droits précités, vous pouvez contacter directement la Fédération à l'adresse suivante : licences@ffkarate.fr

Par ailleurs, vous êtes susceptibles de recevoir des offres commerciales de la FFK ou de ses partenaires. Si vous souhaitez exercer un droit de retrait quant à ces offres, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos coordonnées suivantes : nom, prénom et adresse.

# ASSURANCES ET GARANTIES COMPLÉMENTAIRES

Les garanties sont consultables sur le site ffkarate.fr, rubrique « assurances » ou sur demande écrite auprès de la FFK. Avant la signature de sa demande de licence, l'adhérent doit prendre connaissance des notices d'assurance et des bulletins SPORTMUT FFK.

- > Responsabilité civile : l'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier des conditions de l'assurance responsabilité civiles souscrites par la FFK.
- > Accident corporel : la FFK met en garde le licencié contre les dommages corporels dont il peut être victime à l'occasion de la pratique du karaté ou d'une des disciplines associées. Elle attire son attention sur l'intérêt qu'il a à souscrire une assurance « individuel accident ». L'établissement de la licence permet à son titulaire de bénéficier, s'il le souhaite, des conditions d'assurance « accident corporel » souscrite par la FFK auprès de la Mutuelle des Sportifs. Le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du karaté et d'une des disciplines associées pouvant porter atteinte à son intégrité physique. Le soussigné déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des garanties telles qu'indiquées dans les notice d'assurance.

La FFK informe le licencié que le prix de la garantie de base « individuel accident » s'élève à 0,75 € TTC quel que soit l'âge.

> Options complémentaires : le soussigné déclare avoir été informé, conformément à l'article L. 321-4 du Code du Sport, dans les notices d'assurance, des possibilités d'extension complémentaires des garanties de base qu'il peut souscrire personnellement auprès de la Mutuelle des Sportifs. Le bulletin d'adhésion aux garanties complémentaires SPORTMUT FFK est également téléchargeable sur le site ffkarate.fr rubrique « assurances ».

### **EN CAS DE SINISTRE**

Le licencié peut procéder à la déclaration d'accident en ligne sur le site ffkarate.fr ou télécharger le formulaire « déclaration d'accident » sur ce site et l'adresser à la Mutuelle des Sportifs.

 $\rm N^\circ$  à composer en cas de rapatriement nécessité par un accident ou une maladie grave : Tél : +33 5 49 34 88 27 (7j/7 et 24h/24)

> Mutuelle des Sportifs

2/4 rue Louis David - 75 782 Paris Cedex 16 Tél : 01 53 04 86 20 - Fax : 01 53 04 86 87

Mail : contact@grpmds.com N° ORIAS FFKDA : 1005 4869